

## Quand il est question de patrimoine et de qualité de vie

Depuis quelques temps, le tracé de l'autoroute 30 fait couler beaucoup d'encre et alimente bien des conversations. Un tracé plus au Sud serait mieux, affirment certains. Est-ce aussi sûr?

Si ce tracé était retenu, l'autoroute 30 se retrouverait en partie dans le district no 2 de Saint-Constant, district qui comprend une partie résidentielle et une partie agricole. L'autoroute passerait alors à quelques centaines de pieds de l'église, longerait des quartiers résidentiels, pour se poursuivre ensuite en milieu agricole.

Si l'on songe à l'étalement urbain et au développement industriel qu'amène nécessairement la présence d'une autoroute, il est clair que le tracé Sud a des impacts majeurs sur le patrimoine historique du vieux Saint-Constant, sur la quiétude des citoyens des milieux résidentiels et agricoles en plus d'entraîner, à long terme, l'urbanisation de notre zone verte.

### Le patrimoine historique

Une autoroute construite si près du cœur même du village ne peut que faire perdre son charme à la rue Saint-Pierre, qui fait partie intégrante du Saint-Constant historique, puisque c'est autour de cette première artère que s'est bâtie et développée notre Ville. C'est d'ailleurs pour cette raison que, depuis quelques années, l'administration municipale a consacré temps, efforts et argent à la revitalisation de la rue Saint-Pierre, afin de redonner une âme au cœur du « village ».

Par ailleurs, il faut considérer le fait que l'implantation d'une autoroute suppose des voies d'accès pour les citoyens des municipalités environnantes. Or, nous n'avons pas actuellement les infrastructures routières nécessaires pour permettre aux résidents de ces municipalités d'accéder à une autoroute passant au Sud. La construction de nouvelles voies d'accès, capables d'absorber quotidiennement une circulation lourde et dense, constitue donc un autre facteur qui viendrait bouleverser le paysage urbain et rural de Saint-Constant.

### La qualité de vie des citoyens

Il faut aussi évaluer les conséquences d'un tel tracé sur la vitalité sociale et économique des quartiers existants. Certains quartiers résidentiels seraient en effet perturbés, lésant ainsi des citoyens qui, de bonne foi, se sont établis dans des quartiers paisibles et qui leur offraient la qualité de vie qu'ils recherchaient. Qui, en effet, aimerait se marier, faire baptiser ses enfants être enterré dans une église près d'une autoroute?

### L'urbanisation graduelle de certaines zones vertes

De même que la forêt tropicale constitue les poumons de la planète, la zone verte que l'on retrouve dans le district no 2 constitue les poumons de la Ville de Saint-Constant. En plus d'assainir l'air ambiant, elle crée une barrière à l'urbanisation à outrance. Une

autoroute en zone verte viendrait menacer cet espace vital. Plusieurs citoyennes et citoyens auraient alors la nostalgie de cet espace champêtre qui leur permet de renouer avec leurs racines. Et que dire des inconvénients causés aux agriculteurs, qui verront rogner une partie de leur terre, et des développements industriels ou commerciaux qui, inévitablement, s'érigeront en bordure de l'autoroute dans les décennies qui viennent.

### **Un choix pour l'avenir**

Ce sont toutes ces considérations qui ont amené l'administration de chacune des quatre municipalités concernées par le tracé de l'autoroute 30 à se rallier au tracé proposé par le Ministère des Transports du Québec et à privilégier la construction de la 30 dans une zone déjà largement commerciale.

Quant à nous, si nous tenons à restreindre l'étalement industriel et urbain aux zones déjà développées et si nous voulons protéger les quartiers résidentiels et les zones vertes, c'est qu'il nous paraît important de réfléchir au patrimoine urbain et territorial que nous léguerons aux générations futures. L'avenir de notre Ville, nous en sommes responsables!

Raymond Létourneau  
Artiste-Portraitiste  
Conseiller municipal.

Saint-Constant